RÉTABLISSEMENT DU CARACTÈRE MARITIME DU MONT-SAINT-MICHEL



DOSSIER DE PRESSE

UNF OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO 🟛



LE MONT-SAINT-MICHEL ET SA BAIE, MERVEILLES DU PATRIMOINE MONDIAL

Le Mont-Saint-Michel est érigé dans une baie aux paysages et aux écosystèmes remarquables. Ce site, d'une rare beauté, est consacré par une double inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco (1979). Cette dimension exceptionnelle fonde sa renommée internationale. La prouesse architecturale et l'exceptionnelle harmonie avec

La prouesse architecturale et l'exceptionnelle harmonie avec la baie, voulue par ses fondateurs, sont intemporelles.

Ce chef-d'œuvre est aujourd'hui menacé. Au fil des siècles et des interventions humaines, la sédimentation s'est accentuée autour du Mont: poldérisation, réalisation de la digue-route, construction d'un barrage... Petit à petit, la mer recule, terre et prés salés progressent. Un parking de quinze hectares au pied des remparts dénature le paysage maritime.

Les hommes d'hier ont sans doute contribué à accélérer le phénomène d'ensablement naturel. Mais ceux d'aujourd'hui ont décidé d'utiliser la puissance naturelle de la marée pour y remédier.

LA BAIE RÉINVENTE LE MONT

Pour que ce trésor de l'humanité reste un monument désiré et préservé pour les générations à venir, l'Europe, l'État et les collectivités normandes et bretonnes ont décidé d'agir ensemble.

Le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel est une opération à vocation durable. Initiée en 1995 pour les études et débutée en 2005 pour les travaux, elle s'achèvera en 2015.

Elle participe d'une grande ambition : restaurer profondément le paysage qui sert d'écrin à l'un des hauts lieux de l'humanité et renouveler l'approche du site, dans l'esprit des traversées et de manière plus respectueuse pour le site.



www.projetmontsaintmichel.fr





UNE OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL

PROTÉGER UN GRAND SITE PATRIMONIAL ET TOURISTIQUE

epuis son lancement, le rétablissement du caractère maritime du Mont s'affirme comme l'une des opérations de restauration de site les plus originales d'Europe. L'Union européenne souligne sa dimension de projet d'aménagement durable pour le Mont-Saint-Michel, sa cohérence entre préservation d'un haut lieu patrimonial et gestion de la fréquentation touristique.

L'un des objectifs essentiels de l'opération est, à terme, de mieux maîtriser les flux et reflux d'un tourisme trop saisonnier aujourd'hui subis par le site (grands week-ends et période estivale chargés, faible ou moyenne affluence hors saison). Une promotion permettra de mieux répartir la venue des visiteurs sur l'année et mettra en valeur les moments d'insularité en grandes marées

Dans l'espace, le nouveau dispositif d'accueil et d'accès au site fait transiter les visiteurs dans un territoire de plus de 3 km². Ceci est rendu possible par le retrait sur le continent du parc de stationnement, éloigné des remparts. La découverte commence après la dépose des véhicules dans le parc. Des cheminements piétons et paysagés, des points de vue diversifiés et des haltes sont proposés sur le nouveau barrage, sur les gradins de la place des navettes et le futur pont-passerelle. Les départs

des navettes sont régulés et adaptés selon la fréquentation journalière pour mieux gérer les flux,

en particulier en haute saison. Ce contenu de visite largement enrichi permet aux visiteurs de profiter plus intimement de leur séjour au Mont-Saint-Michel.

D'autres décisions ont été prises pour ne pas encourager une sur-fréquentation : les voies d'accès au site ne sont pas redimensionnées et la capacité de stationnement est identique à aujourd'hui.

Le projet répond ainsi aux impératifs de gestion durable d'un grand site. Il permet une réappropriation par tous les publics : démarche culturelle ou spirituelle, contemplation du Mont dans un grand paysage, découverte ou redécouverte par les amoureux du Mont... Chaque visiteur rapporte, selon ses aspirations, son « petit bout de Mont » au terme de son voyage.



LA GESTION DE LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

Sous l'égide du Syndicat Mixte, un observatoire de la fréquentation du Mont-Saint-Michel a été mis en place pour suivre les évolutions de la fréquentation du Mont, aider durablement à la gestion des flux touristiques sur le site, créer un véritable outil prospectif d'aide à la décision.





OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL

REDONNER AU MONT SA PART DE MARÉES



es experts internationaux sont formels. À l'horizon 2040, si rien n'est entrepris, le Mont-Saint-Michel sera entouré de prés salés. Cette transformation bouleversera de façon irréversible l'esprit du lieu voulu par les bâtisseurs de l'abbaye.

Le volet hydraulique de l'opération agit de **concert avec la nature.** À terme, il rétablira autour du Mont-Saint-Michel un paysage maritime régulièrement baigné par les marées.

Pour cela, un nouveau barrage utilise depuis 2009 la force des eaux mêlées de la marée et du fleuve. Les résultats sont déjà perceptibles autour du Mont et confirmés par des mesures scientifiques régulières. Le curage du lit du Couesnon et la remise en eau de l'anse de Moidrey viendront augmenter la capacité hydraulique du fleuve et la puissance des chasses régulées.

Cette reconquête des grèves imposera également en 2014-2015 de restituer à la nature les 15 hectares du parking maritime actuel mais aussi la digue-route qui relie l'îlot rocheux au continent et bloque les courants de marée depuis plus d'un siècle.

Grâce aux eaux de la marée et du Couesnon, les sédiments seront chassés au large. Le Mont retrouvera sa dimension maritime pour longtemps.







... à l'horizon 2025

UN COMITÉ DE SUIVI HYDROSÉDIMENTAIRE

Constitué d'experts internationaux indépendants, il conseille le Syndicat Mixte Baie du Mont-Saint-Michel depuis juillet 2007. Son rôle: suivre l'évolution hydraulique et sédimentaire des chasses régulées au fil du temps, analyser les résultats obtenus et proposer, le cas échéant, des mesures complémentaires.





UNE OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL

RETROUVER L'ESPRIT D'UNE TRAVERSÉE

e Mont-Saint-Michel est aujourd'hui l'un des sites les plus visités de France. Chaque année, près de 2,5 millions de visiteurs viennent du monde entier pour l'admirer. Mais les conditions d'accueil ne sont plus à la hauteur ni du lieu ni des attentes du public.

Le projet valorise la traversée entre le continent et le Mont-Saint-Michel, avec un parcours de découverte totalement renouvelé, mettant en relation les paysages successivement traversés. La nouvelle approche se veut digne de ce haut lieu du patrimoine mondial et de sa représentation symbolique.

Nouvel accueil, nouvel accès, nouveaux modes de transport, tout a été repensé pour que le Mont reste accessible à tous les publics.



DÈS AVRIL 2012, UN NOUVEL ACCUEIL ET DE NOUVEAUX PARCOURS DE DÉCOUVERTE

La découverte commence depuis le parc de stationnement, placé en retrait du Mont (2,5 km) sur le continent. Planté de 45 000 espèces d'arbres et d'arbustes, il propose plus de 4 000 places de stationnement et de nouveaux services d'accueil et d'informations.

Une fois leur véhicule déposé, les visiteurs sont guidés au Centre d'Informations Touristiques, puis vers des cheminements piétonniers ouvrant des perspectives sur les paysages avoisinants et l'abbaye. Tous rejoignent le barrage et la place des navettes, situés à 750 mètres. À pied, à cheval ou en navettes, les visiteurs empruntent ensuite la digueroute, conservée jusqu'à la fin des travaux pour accéder au Mont.

2014, DES OUVRAGES D'ACCÈS DISCRETS DANS LE PAYSAGE

À partir de 2014, le cheminement se poursuivra sur un nouvel itinéraire entre le continent et le rocher : une nouvelle digue sur les herbus (1085 mètres) prolongée par un pont-passerelle (760 mètres) qui viendra se poser, au bout de cette traversée, sur un terre-plein au pied des remparts surmonté d'un gué (120 mètres).

Le gué sera recouvert par la marée quelques jours par an, pendant une à deux heures, lors de coefficients exceptionnels supérieurs à 110. Le Mont redeviendra alors une île, au milieu de son écrin d'eau.

Ces ouvrages ont été conçus pour être les plus discrets possible dans le paysage. Digue et pont-passerelle réservent de larges espaces pour les piétons et une partie centrale dédiée aux navettes et aux véhicules de services. Les parkings, déplacés sur le continent, libèreront 15 hectares de grèves. Il sera désormais possible de prendre le temps d'apprécier le spectacle de la nature sur ces espaces reconquis.





UNE OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL

UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT DURABLE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA BAIE



LE PROJET EST AUSSI AU CŒUR DES PROGRAMMES DE DYNAMISATION DE L'ÉCONOMIE DE LA BAIE AU BÉNÉFICE DES HABITANTS DES DEUX RÉGIONS. es régions de Basse-Normandie et de Bretagne, avec l'État et RFF, renouvellent l'accès ferroviaire depuis Paris mais aussi de Cancale à Granville avec la Ligne Baie en TER chaque été. Alternative de qualité à la voiture, cette action oriente vers une découverte approfondie de la baie et encourage les courts séjours.

À ces efforts concertés s'ajoutent d'autres programmes d'aménagement du littoral (opération Grand Site réalisée entre 2003 et 2008, programme en cours de Gestion Intégrée des Zones Côtières dans la baie) dans le prolongement du projet mais aussi des réalisations qui répondent aux attentes d'enrichissement culturel des visiteurs (Scriptorial d'Avranches, événements culturels et spirituels à l'abbaye du Mont-Saint-Michel...).

Toutes ces actions contribuent à renouveler l'image de la baie et à diffuser plus largement les retombées économiques du Mont-Saint-Michel, l'un des moteurs économiques du territoire.

Localement, le projet a été largement concerté pendant plusieurs années. Ces apports ont permis de prendre en compte les pratiques du lieu, tout en gardant la logique d'un aménagement d'intérêt général pour la protection d'un grand site. Les publics locaux sont aujourd'hui encore associés pendant les travaux pour accompagner les effets des modifications des lieux.





UNE OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL

UNE RÉALISATION À MI-PARCOURS

Le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, porté par l'État et le Syndicat Mixte Baie du Mont-Saint-Michel, vit aujourd'hui sa phase opérationnelle, à mi-chemin de son complet achèvement.



2009 > Mise en fonction du barrage sur le Couesnon*, dont les travaux ont été officiellement lancés par le Premier ministre en juin 2006. L'ouvrage, pierre angulaire du

volet hydraulique du projet, a commencé son travail de désensablement des abords du rocher avec des résultats efficaces

* Prix de l'Ingénierie 2010



2010-2011 > Ces années marquent **le démarrage des ouvrages d'accueil** (parc de stationnement paysager, bâtiments d'accueil et de services) **et d'accès au Mont** (digue-route à partir de l'été 2011) qui renouvelleront totalement l'approche du rocher.

C'est aussi le début des **aménagements à l'amont et à l'aval du barrage** (2011-2015) qui redonneront au Couesnon sa capacité hydraulique pour déplacer les sédiments loin du rocher.



2012 > Le 28 avril, le nouveau parc de stationnement sur le continent et les navettes de transport public sont mis en service pour amener les visiteurs au

Mont. La construction du pont-passerelle débute à la même période.



2014 > Le pont-passerelle est ouvert aux visiteurs, piétons et navettes mais aussi à la logistique (hors fréquentation) et à la sécurité permanente du Mont.

Plus symboliquement encore, l'opération s'achève par la destruction de la digue-route plus que centenaire (1879) qui mène les visiteurs du continent au Mont.



2015 > Le Mont-Saint-Michel ouvre une saison touristique sans travaux.

Les ouvrages concourant à rétablir le caractère maritime

du Mont-Saint-Michel sont alors totalement réalisés. Il faudra encore quelques années pour que se forme un large espace de grèves autour du rocher et que le Mont retrouve la plénitude de son paysage maritime pour longtemps.

Pendant les travaux, le Mont-Saint-Michel reste accessible à ses visiteurs. Une information sur les « grands travaux » et un guidage des piétons seront en place sur le site en permanence.

TEMPORAMA DES TRAVAUX 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 LE BARRAGE SUR LE COUESNON x Mise en fonctionnement sur le bras Est LES TRAVAUX HYDRAULIQUES A l'aval et à l'amont du barrage sur le Couesnon jusqu'à l'anse de Moidrey LE PARC DE STATIONNEMENT x Mise en service du parc de stationnement LES NAVETTES x Mise en service des navettes LE NOUVEL OUVRAGE D'ACCÈS AU MONT x Mise en service du pont-passerelle





UNE OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL

UNE OPÉRATION PARTENARIALE

Le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel représente 184,74 millions d'euros d'investissement public direct.





Europe Fonds Feder 21,15 millions € **État** 84,93 millions €

Syndicat Mixte via ses adhérents, les collectivités territoriales : 74,86 millions d'€





Région Basse-Normandie 35,36 millions €

Région Bretagne 15,77 millions €





Département de la Manche 11,79 millions € Département de l'Ille-et-Vilaine 4,44 millions €

Autofinancement: 7,50 millions €





Agence de l'eau Seine-Normandie Agence de l'eau Loire-Bretagne

3,80 millions €

Coût des ouvrages : 184,74 M€

> Ouvrages hydrauliques: 68,52 M€

- Barrage : 33,90 M€

- Hydraulique amont : 25,12 M€- Hydraulique aval : 9,50 M€

> Ouvrages d'accueil

- Espaces et bâtiments publics (hors Délégation de Service Public) : 9,31 M€

 Délégation de Service Public (subvention d'équipement pour les navettes et le parc de stationnement) : 12,3 M€ État et Syndicat Mixte > Ouvrages d'accès : 38,04 M€

- Pont-passerelle : 35,42 M€

- Travaux sur Monuments Historiques: 2,80 M€

> Frais de maîtrise d'ouvrage : 29,55 M€

> Provisions d'indices : 22,82 M€

> Solde de TVA: 4,2 M€

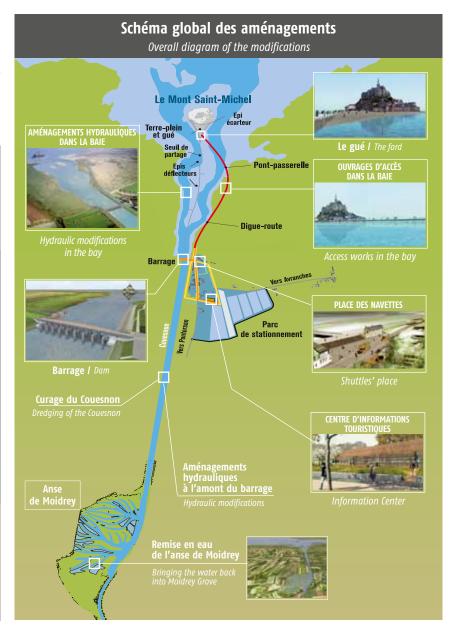
La société Veolia Transport finance à hauteur de 24 M€ la construction du parc de stationnement et des navettes, dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public.

Maître d'ouvrage du projet

Syndicat Mixte Baie du Mont-Saint-Michel 2, rue du Prieuré - BP 29 50170 Ardevon

Conducteur d'opération

Mission Mont-Saint-Michel Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche



LE BARRAGE SUR LE COUESNON



Le nouveau barrage sur le Couesnon est la pierre angulaire du rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel.

Mis en service en 2009, le barrage sur le Couesnon redonne au fleuve suffisamment de force pour chasser les sédiments vers le large et abaisser le niveau des grèves. À chaque marée, il redonne progressivement au Mont son caractère maritime altéré depuis plus d'un siècle. Les premiers effets de ses chasses d'eau régulées, dirigées vers les abords du Mont, sont déjà perceptibles et mesurés scientifiquement.

À l'horizon 2025, le Couesnon aura reformé un large estuaire dans la baie. Le Mont aura retrouvé son paysage maritime et le conservera pour longtemps.

REDONNER FORCE AU COUESNON

L'originalité technique du barrage réside dans son fonctionnement. Les huit vannes, chacune actionnée par deux vérins hydrauliques, peuvent fonctionner dans les deux sens. Elles assurent ainsi les opérations de remplissage par le dessus à marée montante, et de vidange par le dessous à marée descendante, afin d'amplifier le débit naturel du fleuve.

Une commission scientifique, internationale et indépendante, suit avec le Syndicat Mixte les effets hydrosédimentaires des chasses et vérifie les résultats obtenus.



CONTEMPLER LE MONT ET SA BAIE



Sur la surface du pupitre du balcon maritime, sont gravés dans le bronze les quatre alphabets qui ont fondé l'histoire écrite de l'Europe, mais aussi des coquilles et blasons qui sont autant de références à l'histoire du Mont-Saint-Michel. Au-delà de sa fonction hydraulique, le barrage se fond dans le paysage. Il est une étape sur le parcours d'approche du Mont-Saint-Michel, comme ouvrage d'art au traitement architectural soigné et lieu d'accueil du public. Il offre au visiteur le temps de la découverte avant de rejoindre le village et l'abbaye.



Le balcon maritime du barrage est un espace suspendu au-dessus des eaux, un amphithéâtre recouvert de bois tourné vers le Mont. Il forme aussi une liaison entre deux rives, entre baie et continent. À l'écart du flux continu des visiteurs, on peut y regarder l'arrivée du mascaret, y demeurer lors des marées et mesurer, dans le temps, l'effet des lâchers d'eau. On peut aussi regarder

le mouvement des vannes et les jeux d'eau des chasses et des remplissages.

Accessible directement depuis la place des navettes, cet ouvrage est une étape incontournable dans la nouvelle approche du Mont.

Équipes de conception :

© BRL Ingénierie / Luc Weizmann architecte / SPRETEC / ANTEA



LES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

Longtemps barré par les portes à flot du premier barrage construit entre 1966 et 1969, le Couesnon ne jouait plus son rôle de stockage de la marée et de chasse à marée descendante. Il avait perdu de sa puissance hydraulique. Les sédiments se sont accumulés dans son lit.

À l'aval du barrage, le fleuve méandre faiblement au milieu des sédiments et de la végétation.

Les aménagements hydrauliques vont lui redonner la force d'emporter les sédiments loin du Mont et d'entretenir un environnement maritime de grèves autour du Rocher.

Le canal du Couesnon nettoyé, associé à la réserve hydraulique de l'anse de Moidrey, pourra permettre de stocker jusqu'à 1 700 000 mètres cubes d'eau pour les chasses, apportés par les entrées d'eau à marée montante et le débit naturel du fleuve.



AMONT DU BARRAGE

- CURAGE DU COUESNON CANALISÉ SUR 4,7 KM, entre le barrage et l'anse de Moidrey. Pour retrouver la cote du lit du canal (+ 2m IGN 69*), les sédiments seront curés par des dragues. Estimation des volumes à draguer : 500 000 m³.
- REMISE EN EAU DE L'ANSE DE MOIDREY. Ancienne prairie humide entourée par le Couesnon et longtemps utilisée pour l'extraction de tangue**, ce réservoir hydraulique complémentaire au Couesnon sera parcouru par 12 km de chenaux. Une première phase d'extraction a été réalisée en 2005 avec la création de mares destinées aux pélodytes ponctués, amphibiens protégés résidents de l'anse.

Estimation des volumes à extraire : 700 000 m³.

- * IGN 69 : repère altimétrique de référence
- $\star\star$ tangue : sédiment gris argenté constitué de sablons et de particules fines de coquillages.

VALORISATION DE LA TANGUE : LA FILIÈRE AGRICOLE

Plus d'1,2 million de m³ de tangue sera valorisé dans un rayon de 5 km environ. Outre les pistes équestres, la valorisation se fera par rechargement de parcelles agricoles et amendement de terrains acides, renouant ainsi avec des pratiques agricoles ancestrales. L'apport de la tangue, de par sa teneur en calcaire, est efficace pour lutter contre l'appauvrissement en minéraux des terrains agricoles, mais également pour lutter contre l'apparition d'un champignon parasite du chou dans la région de Saint-Malo.



Imagence 3D / MG Design

AVAL DU BARRAGE

- AMORCE DES CHENAUX EST ET OUEST, pour optimiser le travail d'érosion des chasses du barrage. La tangue extraite à l'aval du barrage servira en partie pour la construction de la nouvelle digue-route et sera aussi évacuée par les chasses du Couesnon. Estimation des volumes : 450 000 m³.
- DÉMANTÈLEMENT DES CORDONS D'ENROCHE-MENT DU COUESNON (RÉALISÉS AU XIX^e SIÈCLE). Ils seront réutilisés pour réaliser le seuil de partage entre le barrage et le Mont, les épis déflecteurs et écarteurs qui favoriseront la divagation du fleuve.
- DÉMOLITION DES ANCIENS PARKINGS MARITIMES ET DE LA DIGUE-ROUTE. La partie en tangue* de la digue-route sera soit valorisée (renforcement des digues à l'est) soit évacuée par les chasses (en fonction des qualités de la tangue). Les protections en enrochements de la digue-route pourront être réutilisées.

Équipes de conception :

© BET Antéa / BRL Ingénierie / Cabinet HYL paysagistes et urbanistes (P. Hannetel / A. Yver / C. Laforge)

LE NOUVEL ACCUEIL SUR LE CONTINENT

Lieu d'information, d'orientation et d'accueil, le parc de stationnement est la première étape de la découverte ou redécouverte du site. En retrait du Mont à 2,5 km, il s'insère dans le site grâce à un aménagement tenant compte du paysage environnant des polders et de l'espace boisé de la Caserne. Depuis les voies d'accès, les 4 000 emplacements sont dissimulés par des digues et entourés de fossés périphériques en permanence remplis d'eau. Une fois entré dans ce « parc », le visiteur profitera d'une ambiance paysagère très marquée, avec la présence sur les 40 hectares du site de 2 500 arbres et 20 000 arbustes.



Dans la continuité de la Caserne, les places situées près des services et du Centre d'Informations Touristiques, serviront toute l'année aux personnes à mobilité réduite, Montois et salariés (en accès direct), cars de tourisme et camping-cars, ainsi qu'aux visiteurs des basse et moyenne saisons.

D'autres poches de stationnement, largement plantées, avec une structure terre-pierre d'aspect naturel, ouvriront en alternance selon la fréquentation touristique printanière et estivale.

UN ACCUEIL À LA HAUTEUR DU SITE

Ce nouveau dispositif d'accueil offrira également un ensemble de services aux usagers tels que des informations touristiques, des consignes, des sanitaires... Les bâtiments (accueil, services, exploitation) et le Centre d'Informations Touristiques proposent des formes architecturales locales en forme de longères aux toitures à deux pans, en mariant des matériaux anciens (murs en granit) et d'autres plus contemporains (verre et résilles de bois « brise-soleil »). Les bâtiments administratifs, de haute qualité environnementale, atteignent la réglementation RT 2020 des bâtiments à énergie positive.





PERSPECTIVES SUR LE MONT

Dès leur arrivée sur le site, les visiteurs peuvent admirer la silhouette du Mont grâce à la perspective du Marais blanc prolongée par une allée en lisière des polders.

À l'écart des voitures, ils sont ensuite guidés vers le Centre d'Informations Touristiques et les cheminements piétons qui mènent au barrage et à la place des navettes, située à 10-15 minutes et d'où partiront les Passeurs et les Maringotes. Ces allées paysagées sont jalonnées de parcours d'interprétation pour comprendre l'histoire du Mont et la richesse écologique de sa baie.

Le premier cheminement longe le Couesnon, sur le chemin de halage ; le deuxième s'inscrit en lisière des polders, avec une perspective continue sur la silhouette du Mont ; le troisième plonge au cœur de l'espace public réaménagé de la Caserne (la Grand'rue des hôtels et restaurants).

Équipes de conception (espaces publics, bâtiments d'accueil) :

© Cabinet HYL, paysagistes et urbanistes (P. Hannetel / A. Yver / C. Laforge), Paris / Bruno Mader, architecte / Bureau d'études, SOGETI / COSIL, éclairage.

Équipes de conception (parcs de stationnement et bâtiments d'exploitation) : © Veolia Transdev, Alfred Peter, Agence Artefact.

LA TRAVERSÉE DES GRÈVES VERS LE MONT

Depuis le barrage et la place des navettes dotée de larges gradins en granit, lieux de confluence des visiteurs, plusieurs solutions sont proposées pour rejoindre le rocher.

L'intention est de renouveler entièrement cette dernière séquence de traversée, de découverte du Mont et de la baie, tout en respectant le lieu et l'environnement



ACCÉDER AU MONT-SAINT-MICHEL À PARTIR DE 2012 À PIED, À CHEVAL OU EN NAVETTE



Le Passeur



La Maringote

Les Passeurs, navettes automobiles réversibles, acheminent gratuitement les visiteurs vers le Mont. En complément, est proposée une desserte en Maringotes*, véhicules à impériale tractés par deux chevaux de trait. Les visiteurs peuvent aussi choisir de continuer leur promenade à pied sur des espaces piétons réservés.

L'arrêt des navettes de transport, Passeurs et Maringotes, et la dépose de leurs passagers se fait à 350 m du Mont-Saint-Michel pour réserver aux piétons le terre-plein d'accès et préserver une vue dégagée sur le Mont et la baie.

C'est le cas également pour les Montoises, navettes spécifiques partant du parc, réservées aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux montois et aux salariés.

Pour les visiteurs en provenance de la gare de Pontorson, une navette Pontorson-Le Mont par bus est organisée aux horaires de correspondance ferroviaire. Elle fait une halte à Beauvoir et à la Caserne.

* La Maringote est le nom d'antan des carrioles à cheval qui transportaient pèlerins et visiteurs dans la baie.

LES MARINGOTES

Six Maringotes proposent une balade de 20 minutes sur 2 km au pas de leurs chevaux. Le Mont-Saint-Michel sera ainsi le premier site touristique en France desservi en hippomobile avec environ 350 000 passagers par an. Quarante Percherons, Cobs normands et Postiers bretons se relayeront toutes les 3 heures pour assurer cette liaison originale au rythme des chevaux. Un moyen de transport naturel dans un site touristique emblématique.

Équipes de conception et de fabrication :

© Veolia Transdev, Contrac (Le Passeur), MTM (La Maringote).

LES OUVRAGES D'ACCÈS AU MONT-SAINT-MICHEL



Entre le Mont-Saint-Michel et le continent, tout va changer entre 2012 et 2015. La digue-route qui, depuis 1879, fait obstacle aux mouvements des eaux, sera détruite en fin d'opération. Cet acte symbolique marquera la reconquête du site. Un élégant pont-passerelle enjambera les espaces maritimes reconquis, avant de venir se poser sur le futur terre-plein du Mont-Saint-Michel. Il sera mis en service dès 2014.

Le nouvel accès redonnera tout son sens à la traversée en ouvrant le regard sur la baie, le rocher de Tombelaine et le Mont-Saint-Michel. Les visiteurs seront invités à cheminer vers le rocher dans une sérénité retrouvée.

UNE « JETÉE » VERS LE MONT



Deux séquences composent les ouvrages d'accès au Mont : d'abord, une partie en digue dans des herbus sur 1085 mètres, puis le pont-passerelle de 760 mètres qui franchira le Couesnon et les grèves maritimes. Cet ouvrage de liaison a également été conçu pour être le plus discret possible dans le paysage.

Porté par une succession de fines piles, il se perdra dans l'horizon maritime, son tablier affleurant les hautes eaux. Les piétons chemineront en sécurité sur des espaces réservés de part et d'autre d'une partie centrale où circuleront des navettes, sans perturber la tranquillité des promeneurs. Les cheminements piétons seront recouverts d'un revêtement en bois, rappelant ainsi les ouvrages maritimes tels que les jetées.

LE PASSAGE VERS LE MONT

Le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel repose aussi sur la valorisation de l'alternance des marées autour du rocher. Le terre-plein surmonté d'un gué au pied des remparts permet de franchir les derniers 120 mètres entre le pont-passerelle et l'entrée du Mont. Sa hauteur et son modelé ont été établis pour mettre en valeur la fortification du Mont selon les hauteurs des marées et créer un temps d'insularité lors des coefficients de marée exceptionnels. La symbolique du Mont-Saint-Michel maritime sera alors pleinement rétablie.



En moyenne annuelle, le terreplein sera accessible sans difficulté ou avec un temps de submersion court sans limiter l'accès au Mont 335 jours par an (670 marées sur 705).

Quelques jours par an, lors des coefficients supérieurs à 110, les remparts seront entièrement entourés d'eau pendant deux heures, temps de nettoyage compris. Cela se produira environ 17 jours par an tôt le matin ou tard le soir, au printemps et à l'automne (35 marées/705). Ces événements exceptionnels feront l'objet d'une communication « grandes marées » pour permettre aux visiteurs de profiter de ces instants magiques où le Mont redeviendra une île pour quelques heures.

Quelles que soient les circonstances, les services d'urgence pourront accéder de façon permanente pour garantir la sécurité au Mont grâce à des véhicules amphibies, une aire de pose hélicoptère et des secours formés. Ce point est sous la vigilance de l'État.

Équipes de conception :

© Dietmar Feichtinger Architecte / BET Schlaich, Bergermann & Partner.

LA NOUVELLE DESSERTE DU MONT EN 2012

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU PARC DE STATIONNEMENT ET DES NAVETTES

> Mise en exploitation: 28 avril 2012

> Titulaire: Veolia Transport Mont-Saint-Michel

> Partenaires : Colas (constructions), Alfred Peter (conception du parc),

Artefact (conception des bâtiments), Contrac (navettes Passeur) et MTM (navettes Maringote). 36 millions d'euros auxquels contribuent le Syndicat Mixte et l'État, à hauteur de 12,30 millions d'euros, par une subvention d'équipement.

> Durée : 33 mois de construction et 10 ans d'exploitation.

LE STATIONNEMENT

> Parc de stationnement de la Caserne :

- 4 150 places dont 640 places en accès direct pour les Montois et les employés
- 74 places pour les personnes à mobilité réduite
- 228 places pour les camping-cars et 100 places pour les cars de tourisme.

Dépose des groupes par les cars de tourisme près du CIT : 15 € (gratuit si stationnement sur le parc).

L'accès de tous les véhicules aux parkings des hôtels et restaurants de la Caserne se fait uniquement sur présentation d'une réservation préalable auprès de ces établissements.

COÛT DU STATIONNEMENT (TARIFS JUSQU'AU 31/08/2012)

> Véhicule individuel (24h) : 8,5 €

> Car privé : 55 € €

> Camping-car ou minicar : 12,50 € €

> Moto : 3,5 €

> Stationnement moins d'une heure : 3 €, qratuit moins d'une demi-heure.

> Abonnement annuel pour le parking (pour les amoureux du Mont) : 34 €.

> Gratuité pour les vélos (des emplacements vélo sont aussi prévus près du barrage).

LES SERVICES PROPOSÉS

> Salle de repos pour les chauffeurs.

> Espaces de confort (sanitaires, change bébé, infirmerie...).

> Consigne : 2 € pour les bagages.

> Boxes sécurisés pour les vélos et leurs bagages

> Chenil : 7€ (l'accès à l'abbaye et aux navettes n'est pas autorisé aux animaux).

LES NAVETTES DE TRANSPORT

> Au départ de la Place des navettes, près du barrage :

LES PASSEURS: 5 navettes gratuites sur pneumatiques de 95 places, accessibles librement depuis la place des navettes.

Cadence: de 8h à 1h du matin, départ toutes les 3 à 4 minutes en été, tous les quart d'heure au maximum au cœur de l'hiver, 6 minutes de trajet.

LES MARINGOTES: 6 navettes de 50 places accessibles depuis la place des navettes, 4 € la montée ou 6,50 € l'aller-retour pour les adultes, 2 € la montée ou 3,25 € l'aller-retour pour les moins de 14 ans, gratuité pour les moins de 4 ans.

Cadence: de 11h à 17h, départ toutes les 15/20 min, 15 minutes de trajet.

> Au départ du parc de stationnement :

LA MONTOISE: 5 minibus gratuits de 20 places pour les personnes à mobilité réduite, les montois et les salariés. Cadence: desserte à la demande, 24h/24, 7 jours sur 7.

> Au départ de la gare de Pontorson :

LA NAVETTE PONTORSON-LE MONT :

3 cars de 70 places, 2 € l'aller par personne. Cadence : selon horaires des trains. Parc de stationnement de Pontorson (hors DSP) : 50 places près de la gare, stationnement gratuit.

Infos pratiques : www.accueilmontsaintmichel.com

La Baie

UNE OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL



Contact presse

Claire Montémont : Tél. 02 31 29 16 96 Mobile : 06 10 15 04 18 claire.montemont@wanadoo.fr



www.projetmontsaintmichel.fr

Une opération d'aménagement d'intérêt national soutenue par















